

# CHARGÉ.E DE PROJETS ÉNERGIE COLLECTIVITÉS - H/F CONTRAT CDI

AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT MONTPELLIER MÉTROPOLE

## PRESENTATION DE L'AGENCE

Créée en décembre 2007, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat Montpellier Métropole (ALEC) est une association fondée par la Ville de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole, la Région Occitanie, et soutenue par l'ADEME, l'Agence de l'Eau RMC et l'Europe.

L'ALEC regroupe également les organismes et associations ayant un lien avec l'énergie, les transports ou le bâtiment ainsi que le monde de la recherche et des entreprises.

Son objet est la sensibilisation de différents publics à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables ainsi que l'accompagnement technique des porteurs de projets.

Son territoire d'intervention est la métropole de Montpellier, soit 31 communes et près de 470 000 habitants.

L'ALEC emploie 25 personnes et est basée à Montpellier.

## DESCRIPTION DU POSTE

Poste de Chargé.e de projets Énergie Collectivités sur le modèle du Conseil en Énergie Partagé (CEP).

Plus d'information sur le métier de CEP sur le [site de l'ADEME](#).

Le/La titulaire intégrera l'équipe du pôle collectivités composée de 5 personnes. Cette équipe assure l'accompagnement technique des collectivités territoriales de la Métropole de Montpellier dans des actions de maîtrise de l'énergie et d'eau sur leur patrimoine.

Le/La titulaire travaillera uniquement sur le volet maîtrise de l'énergie aux côtés des trois autres CEP déjà en poste sur ces missions et sous la responsabilité du responsable du pôle Collectivités.

Le poste nécessite une bonne connaissance du domaine énergétique afin d'être un interlocuteur pertinent et reconnu, mais il n'est pas uniquement technique. Le rôle de l'ALEC n'est pas celui d'un bureau d'études : il s'agit de conseiller, convaincre, d'assister, d'accompagner les partenaires, et aussi de leur proposer des actions de sensibilisation / formation sur des sujets nouveaux.

## MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

### Etat des lieux et suivi des consommations énergétiques

- Analyser les factures pour suivre les consommations et dépenses énergétiques (électricité, gaz, bois, carburants...) des bâtiments et équipements communaux,
- Mettre en place des indicateurs de performance,
- Connaître le patrimoine (enveloppe, équipements, usages),
- Réaliser et présenter des bilans énergétiques personnalisés pour les communes adhérentes.

### Accompagnement technique

Cet accompagnement a pour but d'aider la collectivité à bien cerner et expliciter ses besoins. L'appui technique est donc personnalisé et adapté en fonction des besoins de chaque collectivités et fera le lien avec les professionnels qui interviendront sur ces projets.

Les thématiques traitées autour de l'énergie sont variées : performance énergétique des bâtiments, énergies renouvelables, confort d'été, qualité de l'air intérieur, optimisations des consommations, campagnes de mesures, ...

L'objectif de l'ALEC est de proposer un suivi et un partenariat dans la durée, afin d'assurer continuité et progression dans les actions engagées.

Principales missions :

- Élaborer un programme pluriannuel d'actions en vue d'une meilleure gestion et d'une diminution des consommations et des dépenses d'énergie,
- Déclencher le passage à l'acte pour la mise en œuvre du plan d'actions,
- Accompagner ponctuellement le développement de projets d'énergies renouvelables (bois, solaire photovoltaïque...),
- Accompagnements et conseils sur des actions spécifiques, de constructions ou réhabilitations énergétiques de bâtiments : appui à la définition de cahiers des charges, production de notes d'analyses techniques, recherche de financements, renégociation de contrats d'exploitation et de maintenance de chauffage...
- Assurer une veille réglementaire et technologique.

En lien avec le décret éco-énergie tertiaire :

- Suivre les consommations des bâtiments communaux concernés par l'obligation réglementaire,
- Accompagner les communes concernées,
- Assister la mise en place d'une politique de maîtrise de l'énergie,
- Suivre les actions/travaux permettant d'atteindre les objectifs,
- Préparer les dossiers pour la saisie sur la plateforme OPERAT.

## **Animation / Sensibilisation**

- Concevoir et mettre en place des animations (conférences, formations, visites de site) pour les élus, les agents communaux et/ou les usagers des bâtiments publics,
- Mettre en réseau les élus et services techniques du territoire pour créer une dynamique d'échanges de bonnes pratiques,
- Rédiger des fiches techniques, des fiches retours d'expériences,
- Participer à la rédaction d'une lettre d'information mensuelle à destination des collectivités et professionnels.

## **Participation à la vie de l'Agence**

- Participer aux réunions d'équipe et à la vie associative,
- Participer aux échanges avec le réseau d'acteurs institutionnels et techniques (Montpellier Méditerranée Métropole, AREC Occitanie, Hérault Energies, ADEME, Région, réseaux CARTE...),
- Rendre compte de ses activités au responsable du pôle et à la directrice.

## **Profil souhaité**

- Formation technique avec spécialisation énergie Bac +2 ou +3 (DUT, BTS ...) et/ou expériences professionnelles dans le domaine de la maîtrise de l'énergie.
- Bonnes connaissances des réglementations thermiques en vigueur.
- Bonnes connaissances de l'organisation des collectivités territoriales et des acteurs de la gestion de l'énergie (ADEME, Syndicats des énergies, FNCCR...).
- Goût pour le contact avec le public, sens de l'écoute et du relationnel.
- Sens de la communication et du travail en équipe.
- Capacités d'expression et d'argumentation écrite et orale (conférences, colloques, séminaires, réunions publiques...), rigueur et méthode.
- Maîtrise des outils informatiques (tableur, traitement de texte, diaporama, Internet...).
- Permis B.
- Des compétences spécifiques en régulation de chauffage, GTC, traitement de données, dimensionnement d'installations photovoltaïques seront fortement appréciées.

## CONDITIONS D'EXERCICE

**Lieu de travail :** Montpellier.

Conditions : CDI - 39h + RTT. Rémunération entre 2 250 et 2 350 € brut mensuel en fonction de l'expérience (Coefficient 325 à 340 de la convention collective ECLAT). Tickets restaurants, participation à la mutuelle santé, Plan de Mobilité jusqu'à 400 € par an (indemnité kilométrique vélo/participation à l'abonnement transports en commun) et Accord sur le temps de travail avantageux.

Les missions sont réalisées en lien direct avec responsable de pôle collectivités dont le titulaire dépend.

L'activité implique des déplacements sur le territoire de la métropole de Montpellier, et éventuellement sur la Région, en France, voire en Europe pour participer à des réunions ou des séminaires.

Equipe dynamique, motivée, bienveillante et impliquée sur les questions de transition environnementale. Pour en savoir plus :

- <https://www.alec-montpellier.org/alec/qui-sommes-nous/pourquoi-travailler-a-lalec/>
- <https://www.alec-montpellier.org/alec/qui-sommes-nous/exemplarite/>

Date de prise de fonction : été 2024.

## RENSEIGNEMENTS ET DOSSIERS

Merci d'adresser votre candidature au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2024 (lettre de motivation, CV) à l'attention de :

Madame la Présidente  
Agence Locale de l'Énergie et du Climat Montpellier Métropole  
33 bis rue du Faubourg Saint Jaumes  
34000 Montpellier  
Ou par mail : [michael.gerber@alec-montpellier.org](mailto:michael.gerber@alec-montpellier.org)

Les entretiens se dérouleront le mercredi 15 mai 2024 matin.

Pour tous renseignements complémentaires :  
Michaël GERBER, responsable de pôle Collectivités / Tél. : 04 67 91 96 94